



Le Bavard d'Upton

www.upton.ca
810, rue Lanoie, Upton (Québec) J0H 2E0



ERRATUM - BULLETIN MUNICIPAL DE JANVIER

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée à divers endroits dans la publication de janvier.

Ainsi, l'assemblée du mois de janvier se tiendra le **14 janvier prochain**. Tel que mentionné dans l'avis public situé sur le panneau d'affichage au bureau municipal et sur le site internet au www.upton.ca, lequel se lit comme suit :

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2020 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le Conseil municipal a adopté à la séance régulière du 3 décembre 2019 une résolution pour établir le calendrier des séances régulières pour l'année 2020.

Par conséquent, **AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ**, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité que les séances ordinaires du Conseil municipal pour 2020, se tiendront le premier mardi de chaque mois (sauf exception) et débuteront à 20 heures, et ce, selon le calendrier suivant:

14 janvier 2020	7 juillet 2020
4 février 2020	18 août 2020
10 mars 2020	8 septembre 2020
7 avril 2020	6 octobre 2020
5 mai 2020	3 novembre 2020
2 juin 2020	1 ^{er} décembre 2020

Donné à Upton, ce 4^e jour décembre 2019,

Cynthia Bossé
Directrice générale



«Source de culture, source d'inspiration...»

Vente d'équipements ayant été utilisés par la Municipalité d'Upton

La Municipalité d'Upton met en vente des équipements ayant été utilisés par le service des travaux publics. La vente se fera à la première personne intéressée.

Mode de paiement : comptant ou chèque certifié. Notez qu'il n'y a aucune taxe commerciale sur les équipements vendus.

Pour prendre rendez-vous afin de voir les équipements, veuillez contacter le bureau municipal au 450 549-5611 ou par courriel à secretariat@upton.ca.

Camion cube, Chevrolet express, 2003, 4,8 litres, 225 411 kilomètres

La dimension de la boîte arrière du camion est d'une longueur de 12 pieds et d'une largeur de 6 pieds.

Réparations à effectuer : les soudures de la boîte doivent être réparées. D'autres réparations non connues peuvent être à effectuer.

Montant : 1 500 \$ FERME



Le véhicule ainsi que son équipement sont vendus tels quels et sans garantie légale

Rétrocaveuse, de marque Ford, moteur New Holland 11 101 heures

La rétrocaveuse est vendue avec les équipements suivants : pelle avant de 88 pouces, un godet de 28 pouces et un godet de 16 pouces.

Prenez note que la rétrocaveuse est hors d'usage. La transmission doit être remise en état. D'autres réparations non connues peuvent être à effectuer.

Montant : 8 000 \$ FERME



Le véhicule ainsi que son équipement sont vendus tels quels et sans garantie légale

Dans le but de faciliter les opérations de déneigement et de déglaçage, la Municipalité sollicite la collaboration des citoyens, afin que la nuit, il n'y ait pas d'automobile stationnée dans le stationnement du bureau municipal et du centre de services Upton de la Caisse Desjardins d'Acton Vale–Rivière Noire.

RÉGLEMENTATION CONCERNANT LA NEIGE ET LA GLACE

Il est interdit par toute personne de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace :

- sur les trottoirs de façon à restreindre l'espace rendu disponible aux piétons suite au déneigement effectué par cette dernière ou par un entrepreneur;
- sur un terrain public;
- dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue un panneau de signalisation routière ou le triangle de visibilité;
- dans la rue;
- dans un rayon de trois mètres d'une borne fontaine.